



Appel d'Offres (AO)

Remplacement de panneaux de disjoncteur sous-dimensionnés

N° de référence : NGC109524

N° de référence d'Achats et ventes : PW-17-00762162

30 janvier 2017

ADDENDA n° 1

Cet addenda fait partie des documents contractuels et doit être lu, interprété et coordonné avec toutes les autres pièces. Tous les coûts rattachés au contenu de ce document doivent être inclus à la somme totale du contrat. Accusez réception de cet addenda en insérant son numéro et la date sur le formulaire de soumission, plus précisément à l'article G.3 – L'Addenda. Les soumissions n'indiquant pas les addendas émis par le MBAC **feront (O)** l'objet d'une disqualification immédiate.

1. La section de devis 262416.01.3.3 exige qu'une thermographie soit effectuée suite à la remise sous tension de chaque panneau modifié. Est-ce qu'il ne serait pas préférable de le faire une fois que l'équipement aura subi une plus longue période d'utilisation.
 - a. Les panneaux de distribution à être remplacés alimentent principalement des charges de chauffage. Étant donné que la réfection des panneaux est censée se faire au cours des mois du printemps et (ou) de l'été, soit lorsque les installations de chauffage ne sont pas utilisées, la valeur d'un balayage à infrarouge est limitée et donc, non requis.

2. La section de devis 262816.02.3.2.2 exige d'effectuer un test de résistance de contact avec un ohmmètre de faible résistance sur chaque phase du disjoncteur fermé. Il s'agit ici d'une solution qui semble être très coûteuse pour des circuits d'embranchement standard de 100 ampères et moins. Prière de confirmer que ceci est requis?
 - a. L'épreuve de résistance de contact, tel que spécifié, est seulement requis pour les disjoncteurs dont l'ampérage est de 200 A et plus.